



LOIRET Pist.25m/P-C

Du 10 mai 2013 au 12 mai 2013

Edité le 7 mai 2013 à 22:07 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745067 **U.S.M. SARAN**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

252	Pistolet 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03305384	DOUILLY Adeline	D1 3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
00992010	DU RIEU DE MARSAGUET Josette	D3 3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
82433441	GASTINEAU Christophe	S2 3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
82427192	HIAUX Marcel	S2 2 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 10:00	
02598767	LANGLOIS Christophe	S1 3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
00789715	PETRE Daniel	S3 2 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 10:00	
		-- Fin --		

LOIRET Pist.25m/P-C



HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 **C.J.F. TIR**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

251	Pistolet Percussion Centrale	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03170231	ALLONCLE Daniel	S2	14 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 16:15	
02431971	BLIN Didier	S3	14 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 16:15	
02363073	MONTANT Patrick	S2	12 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 10:00	
00856157	MURAT Frédéric	S2	15 Percussion Centrale	dimanche 12 mai 2013 à 10:00	
252	Pistolet 25 mètres	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03170231	ALLONCLE Daniel	S2	3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
02854085	BASILLE Marc	S1	5 Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00	
03280609	BLONDELLE Eric	S2	3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
03305891	BLONDELLE Katia	D2	3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
02502551	BOUTMARD Julien	S1	1 Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
03170406	DENNIEL Mickael	S1	1 Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
03153065	GIRAUD Aurélie	D1	5 Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00	
03463431	MENISSEZ Franck	S1	5 Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00	
02363073	MONTANT Patrick	S2	1 Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
02977367	PETIT Didier	S2	3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
82447864	PLESSIS Eric	S2	2 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 10:00	

-- Fin --



LOIRET Pist.25m/P-C

Du 10 mai 2013 au 12 mai 2013

Edité le 7 mai 2013 à 22:07 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745117 **C.P. MONTARGIS**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

251 Pistolet Percussion Centrale		Série	Jour / Heure de tir		Poste
00408679	CHAMPART Jean-Marc	S3	11	Percussion Centrale	vendredi 10 mai 2013 à 17:00
252 Pistolet 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir		Poste
03221409	BOURHIS Corine	D2	5	Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00
01037026	MARCHANDIN Nicole	D2	2	Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 10:00
03252838	SIMON Alain	S3	5	Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00
-- Fin --					

LOIRET Pist.25m/P-C

Du 10 mai 2013 au 12 mai 2013

Edité le 7 mai 2013 à 22:07 - page 1 -



HORAIRES DE TIR

Association : 0745162 **ENTENTE CHAPELLOISE**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

251	Pistolet Percussion Centrale	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03415434	DUTARDE Claude	S2	13 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
252	Pistolet 25 mètres	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03415434	DUTARDE Claude	S2	4 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 16:15	
82481020	FARCINADE Philippe	S2	4 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 16:15	
			-- Fin --		

LOIRET Pist.25m/P-C

Du 10 mai 2013 au 12 mai 2013

Edité le 7 mai 2013 à 22:07 - page 1 -



HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

251	Pistolet Percussion Centrale	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03221751	ANGELIN Bruno	S2	13 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
02733795	BOURGEOIS Eric	S3	13 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
00233562	FERNANDEZ Michel	S3	15 Percussion Centrale	dimanche 12 mai 2013 à 10:00	
00894740	NIOCHE Pascal	S2	12 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 10:00	
03252896	SAUBUSSE Pierre	S3	14 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 16:15	
00752062	SERGENT Daniel	S3	14 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 16:15	
252	Pistolet 25 mètres	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03221751	ANGELIN Bruno	S2	4 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 16:15	
02854988	AUBRY Michel	S3	1 Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
02733795	BOURGEOIS Eric	S3	2 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 10:00	
02502547	CARRE Alain	S3	2 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 10:00	
03364127	COSTA Alexandre	JG	5 Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00	
03376884	DA SILVA COSTA Adao-Manuel	S1	5 Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00	
00894740	NIOCHE Pascal	S2	3 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
03252777	PICARD Alain	S1	5 Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00	
03252896	SAUBUSSE Pierre	S3	1 Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
00752062	SERGENT Daniel	S3	1 Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	

-- Fin --

LOIRET Pist.25m/P-C

Du 10 mai 2013 au 12 mai 2013

Edité le 7 mai 2013 à 22:07 - page 1 -



HORAIRES DE TIR

Association : 0745275 **J3 SPORTS AMILLY**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

251	Pistolet Percussion Centrale	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02977685	BRAZON Bernard	S3 13 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
82458155	CHEVREAU Cyril	S2 13 Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 14:00	
00302650	GUYON Bernard	S3 11 Percussion Centrale	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
252	Pistolet 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02977685	BRAZON Bernard	S3 2 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 10:00	
82458155	CHEVREAU Cyril	S2 4 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 16:15	
03378506	HAMEAU David	S1 1 Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
03280068	MEISSONNIER Jean-Pierre	S3 1 Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
		-- Fin --		

LOIRET Pist.25m/P-C

Du 10 mai 2013 au 12 mai 2013

Edité le 7 mai 2013 à 22:07 - page 1 -



HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 **U.S. ORLEANS TIR**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

251 Pistolet Percussion Centrale		Série	Jour / Heure de tir		Poste
82477939	BEAUMONT Lionel	S2	12	Percussion Centrale	samedi 11 mai 2013 à 10:00
252 Pistolet 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir		Poste
02362600	GALLIER Sandrine	D2	5	Pistolet 25m	dimanche 12 mai 2013 à 10:00
02977882	PICOT Xavier	S2	4	Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 16:15
-- Fin --					

LOIRET Pist.25m/P-C

Du 10 mai 2013 au 12 mai 2013

Edité le 7 mai 2013 à 22:07 - page 1 -



HORAIRES DE TIR

Association : 0745277 **LA FERTE TIR**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

251	Pistolet Percussion Centrale	Série		Jour / Heure de tir	Poste
02363351	BRASSART Christian	S2	11 Percussion Centrale	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
252	Pistolet 25 mètres	Série		Jour / Heure de tir	Poste
82456331	VALLEIX Alexandre	JG	1 Pistolet 25m -- Fin --	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	



HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 **LA BERRICHONNE**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

271	HP P3 - Pistolet sport 25 m combiné	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02803532	JANTY Laurent	S2 1	Pistolet 25m	vendredi 10 mai 2013 à 17:00
		-- Fin --		

LOIRET Pist.25m/P-C



Du 10 mai 2013 au 12 mai 2013

Edité le 7 mai 2013 à 22:07 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 1255261 **A.G. STAINOISE**

Lieu: U.S.M.SARAN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

251	Pistolet Percussion Centrale	Série		Jour / Heure de tir	Poste
02517708	GAUTHIER Christophe	S1	11 Percussion Centrale	vendredi 10 mai 2013 à 17:00	
252	Pistolet 25 mètres	Série		Jour / Heure de tir	Poste
02517708	GAUTHIER Christophe	S1	2 Pistolet 25m	samedi 11 mai 2013 à 10:00	
			-- Fin --		